

Réponses à la question de Catherine Marcon-Daroussin, élue de l'opposition Sur la pénurie de médecins à Saint-Denis-En-Val

Marie Philippe LUBET (Maire) :

La réponse est un peu dans la phrase du constat. Effectivement, il faut former plus de médecins, ce qui n'est pas du ressort des collectivités territoriales, ça se saurait. En ce qui me concerne, je vais faire une très courte réponse et je vais laisser la parole à Laurence si elle le souhaite et les autres s'ils veulent ajouter quelque chose. Je voudrais juste dire au niveau des constats, on a eu l'occasion d'avoir cette information qui me paraît importante : dans la région Centre Val de Loire les 6 départements de la région Centre Val de Loire sont pas mieux lotis que nous. La région Centre val de Loire est donc avant dernière avant Mayotte. Donc c'est pour vous situer la désertification médicale que nous subissons en région Centre Val de Loire. On a les Dom-Tom qui sont mieux lotis que nous et nous sommes l'avant dernière région au niveau France et Dom-Tom. Ce qui explique que l'on a du mal chacun à trouver effectivement des médecins. La situation est tendue dans toutes les communes non seulement dans la nôtre. Eh bien, si vous avez des propositions à faire on est franchement preneur parce que l'on a, même s'il y a quelques pistes, on a quand même des difficultés à recruter des médecins ce qui n'est pas du ressort, je vous le dis et je le répète, des collectivités locales. En ce qui nous concerne pour répondre à l'attente de nos médecins et pour essayer de rendre attractif la commune pour répondre justement à leur attente on a des projets. Un projet : soit l'agrandissement du cabinet médical, soit une reconstruction. C'est-à-dire que l'on va effectivement mettre tout en œuvre, dans la mesure de nos possibilités. Possibilité de la mairie et de la commune pour essayer d'améliorer l'accueil. Ce n'est pas dit comme dans la plupart des maisons pluridisciplinaires qu'avec un autre local on arrive à avoir du monde. On essaye mais voilà c'est très compliqué. Je vous invite à lire dans le click à venir, il y aura un article assez détaillé justement sur la question médicale. Voilà Laurence si tu veux ...

Laurence Bellais (Adjoint) :

Tu as dit l'essentiel et c'est vrai il y aura un article qui sera on l'espère en tous les cas assez éclairant sur le sujet. Maintenant ce sujet il est au cœur déjà du précédent mandat départemental, au cœur de débats dans toutes les communes. Quelques chiffres : on a une région appauvrie en matière de santé, de médecins généralistes bien sûr, mais plein d'autres métiers de santé. Je crois qu'on s'empare du sujet à Saint Denis en val comme d'autres communes, et avec les moyens du bord. Et je crois que l'on est aussi un peu victime d'une escalade sans nom de communes à communes parce que les médecins vont chercher à droite à gauche des subventions, des aides et des communes qui vont mettre à disposition un local gratuit, puis une secrétaire médicale et on n'en finit pas. Donc c'est vraiment un gros problème. Il faut que vous sachiez que le médecin qui est parti à Tigy il est parti parce qu'il y a des aides régionales, parce que la région recherche à tous crin à aller confirmer ce qu'ils avaient annoncés en fin de mandat précédent. De dire qu'ils auraient en régions Val de

Loire 300 médecins salariés. Ils n'y arrivent pas et que donc ils vont déshabiller Jean pour habiller Pierre. Donc on ne peut pas se battre contre ça, et avec toute la meilleure volonté que l'on a, on est aussi soumis à des observations de l'agence régionale de santé pour ce qui est du parcours de soins. Et donc Marie Philippe vous a évoqué la construction de maison de santé pluridisciplinaire. Ça ne se fait pas comme ça. Même si, par un coup de baguette magique, on avait l'argent pour le faire en tous les cas, il faut que cela convienne à des dispositifs régionaux et à des parcours avec des médecins à l'intérieur. Et comme on a dit, c'est pas parce que on va avoir un bel équipement que l'on va avoir les médecins, qui de toute façon sont en nombre insuffisants pour j'allais dire couvrir à peu près notre pays. On est encore sous l'état d'un numerus clausus qui s'arrange, mais qui n'est pas encore suffisant. Il faudra donc attendre 8 à 10 ans pour que tout ce qui est mis en œuvre, notamment la transformation du C-H-R-O en C-H-U, et l'augmentation quantitative d'étudiants puissent faire leurs études. Et là on est sur un cycle de 8 ans. Donc on fait ce que l'on peut. On peut attirer avec les moyens que mettent à disposition différentes collectivités territoriales, mais on n'empêchera pas tant que de toute façon on n'aura pas dit aux étudiants en médecine qu'ils vont dans des zones carencées avant toute chose, s'il y a pas un projet de loi qui va dans ce sens, ils iront en montagne s'il veulent faire du ski, au bord de la mer s'il veulent faire du surf et on n'y peut rien. Donc on met, et on soutient dans les communes et les départements des moyens technologiques un peu innovants. Des moyens des bornes de télémédecine ; il y en a, je crois à la pharmacie de Saint Denis pour compenser en attendant qu'il y ait des médecins qui s'installent dans un département qui pour autant normalement devrait attirer. On n'est pas loin de Paris. On a des moyens depuis la pandémie. Des moyens qui ont été recherchés que d'avoir une maison et un lopin de terre plutôt qu'un immeuble à X étages, mais on fait ce que l'on peut vraiment. Et tout à fait aider, notamment à... parce que c'est une collectivité que je connais mieux. Mais aidé par le département 14% des Loiretains qui n'ont pas de médecins traitants donc ce chiffre paraît être aberrant mais c'est officiel.

Jérôme RICHARD (1^{er} Adjoint) :

Je voulais dire quelque chose. On ne reste pas non plus les bras croisés ça ne vous a pas échappé on peut revenir sur les 40 dernières années, le constat il est là. C'est-à-dire que l'on a pensé qu'on ferait des économies si on avait moins de médecins et au final ce n'est pas ce qui s'est passé. Mais l'état est quand même à la manœuvre en ce moment. Notamment une demande de médecins qui émane de médecins sur le temps médical puisqu'ils se plaignent tous. Puisque quand on a fait la réunion ils on tous dit « on n'a pas le temps » « on fait de l'administratif » « c'est trop compliqué » « c'est trop lourd à gérer ». L'état est en train de voir pour dégager du temps aux médecins en dégageant un certain nombre de tâche qui sont déléguables à d'autres personnels de santé. Ce n'est pas des médecins, mais qui peuvent assumer un certain nombre de choses qui peuvent leur permettre de dégager 15 à 20%. 15 à 20%. De temps médical si tout le monde joue le jeu, pour peu que les médecins qui disent « on n'a pas le temps » jouent le jeu aussi vis-à-vis de ces nouveaux professionnels de

santé qui vont avoir de nouvelles prérogatives, ce qui n'est pas gagné. Il y a un petit côté schizophrène dans tout cela quand même. On peut récupérer du temps médical. Du temps médical, cela veut dire prendre plus de patients et récupérer une capacité de prendre plus de consultations. Et tu vois en fait, en nous interpellant sur ce sujet grave qu'est-ce qu'on peut faire ? En fait pas grand-chose, si ce n'est soutenir les initiatives. Essayer d'être malin essayer de mettre les gens en condition de bien accueillir les médecins. De leur donner les capacités à exercer dans de bonnes conditions aussi. C'est vraiment un truc qui est macro aussi. C'est quelque chose sur lequel on a très peu de prise. Et puis ce qu'il faudrait aussi qu'à un moment donné, on arrive à faire en sorte que les communes les unes entre les autres ne se fassent pas concurrence. Voilà à un moment donné, il faudra que l'on arrive à quelque chose d'un peu plus large. Peut-être au niveau de la Métropole qu'on arrive à se parler. Peut-être à faire des pôles où on va pouvoir se regrouper sur des projets, et puis faire des pôles au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, de façon à ce que l'on puisse [???] Voilà, il y a une intelligence collective à trouver là-dedans puisque Laurence l'a dit, avant 10 ans il ne faut pas espérer avoir plus de médecins ou très peu.

Laurence Bellais (Adjoint)

Je rebondis sur ce que dit Jérôme sur le côté schizophrène. Quand on fait des réunions je ne parle pas des réunions comme on organise dans les communes. Quand il y a des vraies propositions ou des médecins ont leur mot à donner, sont les premiers à être vent debout et vont refuser tout ce que l'on peut mettre en œuvre pour que sur les territoires il y ait à peu près équitablement repartis les médecins. C'est l'ordre des professions médicales qui refusent tout en bloc. A chaque fois que l'on leur propose comme certaines professions, on leur dise au sortir des études vous allez plutôt dans ces zones-là. Franchement les ordres des professions médicales il faut les avoir en face se soi. Alors en tout état de cause le plus efficace aujourd'hui c'est ce que l'on appelle les C Q T S, les communautés professionnelles territoriales de santé. On dépend nous de celle d'Orléans et ils ont mis en place un numéro 8 pour les soins non programmés, c'est-à-dire que si vous n'avez pas de médecins traitants ou si votre médecin traitant est débordé du coup il vous donne un rendez-vous qui est inacceptable comparativement plus acceptable par rapport à celui que vous pourriez avoir. Je vous le dis mais vous pouvez le prendre en note ce sera donné dans cet article le n° des soins non programmés pour la commune de Saint Denis en val c'est le 07 88 85 71 51. Ce sera dans le click et c'est donc un numéro qui devrait normalement vous permettre de consulter sans de rendre aux urgences pour ne pas engorger les urgences de l'Hôpital évidemment.

Marie-Philippe LUBET (Maire) :

Merci je donne la parole à Arnaud.

Arnaud DELANDE (élu de la majorité)

Je voudrais simplement compléter par la présentation que l'on a eu tout à l'heure juste avant ce conseil municipal pour informer Catherine et Martine. Le conseil de développement de la métropole a cinq axes de développement prioritaires. L'un de ces 5 axes est justement la santé et les conclusions auquel ils sont arrivés c'est que de dire plus il y a de concurrence entre les communes de la métropole et plus ça génère l'instabilité parce que finalement ils se rendent compte que les médecins partent d'une commune à l'autre en prenant à chaque fois le bénéfice et finalement le trou il ne se résorbe pas. Une des conclusions finalement des rapports qu'ils ont fournis c'est que ce soit finalement un projet métropolitain d'où les discussions en cours de pouvoir avoir un D.P. en charge de la santé et ce que tu précisais Laurence avoir une réponse métropolitaine sur un territoire qui est beaucoup plus large que Saint Denis en Val. Tout cela pour dire que je pense qu'avoir une réflexion commune par commune et ne pas réfléchir plus largement sur cette thématique ne va pas résoudre le problème on le voit d'ailleurs aujourd'hui est qu'il faut effectivement avoir une réflexion à un niveau plus large.